



EN CAS D'UTILISATION D'UN DEFIBRILLATEUR

Que dois-je faire ?

- Informer COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE au 04 72 48 19 89 sans tarder
- Transmettre la fiche de renseignements / remplacement par mail à moyens.generaux@collines.org
+ copie pour information : maxime.bazin@dajac.fr
- Rappporter le défibrillateur en Mairie et apposer une affiche « Hors Service » sur le coffret en indiquant l'emplacement du défibrillateur le plus proche.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS / REEMPLACEMENT

1- Cause du remplacement (cocher la case correspondante)

- Utilisation du Défibrillateur
- Dommage ou vol du Défibrillateur
- Dommage sur le coffret
- Autre

2- Détail du remplacement

Date de la demande : Commune de :
Lieu (*positionnement du défibrillateur*) :
Date de l'utilisation : Heure de l'utilisation :

3- Description de l'évènement qui conduit au remplacement

Dans le cas d'une utilisation, merci de donner le plus de renseignements possibles :

Lieu :

Victime : masculin ou féminin

Âge (si non connu environ) :

Pris en charge par :

Antécédents :

Présence des secours : oui ou non

Etat : hospitalisé ou décès

Circonstances :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DEFIBRILLATEUR HORS SERVICE

Vous pouvez aller chercher celui situé :

.....
.....
.....

DEFIBRILLATEUR HORS SERVICE

Vous pouvez aller chercher celui situé :

.....
.....
.....